

SYNDICATS : LES GAGNANTS ET LES PERDANTS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



© Lucile Gourdon/SIPA

La CGT en tête sur l'ensemble la fonction publique, mais la CFDT leader dans les secteurs public et privé confondus, une baisse du nombre de voix enregistrée par les organisations syndicales... Tour d'horizon des résultats des élections professionnelles de la fonction publique, présentés ce mardi 11 décembre.

Le paysage syndical de la fonction publique est désormais figé pour les quatre années à venir. Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt, a présenté, mardi 11 décembre, les résultats des élections professionnelles organisées ce 6 décembre dans la fonction publique. Des résultats quasi définitifs, mais qui restent néanmoins à être consolidés.

Bilan : les positions respectives des organisations syndicales sont relativement stables par rapport au dernier scrutin de 2014. Et ce sur l'ensemble de la fonction et dans chacun de ses trois versants.

Sur l'ensemble de la fonction publique, la CGT reste ainsi en tête avec 21,8 % des

suffrages (- 1,3 point par rapport aux élections précédentes), selon les données de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). La CFDT est en seconde position avec 19 % (- 0,3 point), suivie de Force ouvrière, à 18,1 % (- 0,5 point), de l'Unsa à 11,2 % (0,8 point), de la FSU avec 8,7 % (+ 0,8 point), de Solidaires à 6,3 % (- 0,5 point). Changement en revanche en bas de tableau où, selon les premières estimations, la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP), avec 3,5 % des voix (+ 0,6 point), passerait devant la CFE-CGC et ses 3,4 % (+ 0,5 point) des voix. La CFTC arrive quant à elle en dernière position avec 2,9 % contre 3,3 % en 2014. Pour rappel, en 2014, la CFTC était arrivée devant la CFE-CGC et la FA-FP.

FO en tête à l'État et la CGT dans la territoriale et l'hospitalière

Dans le détail, dans la fonction publique d'État, le classement reste le même. Force ouvrière se maintient à la première place avec 17,1 % des voix (+ 0,1 point), suivie de la FSU avec 16,3 % (+ 0,7 point). Viennent ensuite l'Unsa, avec 15,9 % (+ 1,1 point), la CFDT avec 13,9 % (- 0,1 point) et la CGT avec 12,1 % (- 1,3 point). Solidaires et la CGC obtiennent quant à elles respectivement 7,6 % (- 1,4 point) et 6,1 % (+ 0,6 point).

La donne est la même dans la territoriale, où la CGT reste en tête avec 28,8 % des voix (- 0,7 point), devant la CFDT avec 22,5 % (+ 0,2 point), FO avec 16 % (- 1,7 point), l'Unsa avec 8,3 % (+ 0,1 point). La FA-FP recueille pour sa part 7,3 % des suffrages (- 0,2 point) et Solidaires 3,8 % (+ 0,2 point). La FSU, quant à elle, progresse de 0,5 point pour atteindre quasiment 3,8 %. L'occasion pour cette dernière de dépasser la CFTC (3,5 %, inchangé). La CFE-CGC stagne quant à elle à 1,5 % après 1,3% en 2014.

Dans le versant hospitalier enfin, la CGT conserve aussi sa première place avec 31,6 % des voix (- 0,1 point). Changement en revanche pour la seconde place, la CFDT (24,3 %, - 0,7 point) étant devancée par FO (24,8 %, + 1 point). Solidaires atteint pour sa part 8,4 % (- 0,1 point) et l'Unsa 5,5 % (+ 0,5 point).

Baisse du nombre de voix

Baisse de la participation oblige (49,9 % environ contre 52,8 % en 2014), les organisations syndicales voient aussi leur nombre de voix diminuer. Dans des proportions différentes néanmoins :

La CGT a notamment perdu 78 500 voix, la CFDT 47 620, FO 51 200, l'Unsa 3 200, Solidaires 27 000 et la CFTC 17 500. La FSU progresse quant à elle de 2 000 voix.

Du fait de la réduction de l'écart de voix entre la CGT et la CFDT (68 700 environ cette année contre 99 800 à l'issue du scrutin de 2014), la centrale orange devient ainsi le premier syndicat français, secteurs public et privé confondus. La CFDT occupait déjà la première place dans le privé. "C'est historique", a réagi sur Twitter le secrétaire général de ce syndicat, Laurent Berger.

Composition des instances en suspens

S'ouvre désormais la période des (potentiels) recours contre les résultats. Les chiffres définitifs des résultats aux élections professionnelles devraient être connus pour le jeudi 20 décembre. Le moyen ensuite de répartir entre chaque organisation syndicale les sièges de chacune des instances de dialogue social dans la fonction publique, à savoir le Conseil

commun de la fonction publique et les conseils supérieurs de chacun des trois versants.

Selon de premiers calculs, la FSU pourrait gagner un siège au sein du conseil commun de la fonction publique aux dépens de la CFTC.

Par Acteurs Publics